



Lamotte-Beuvron, le 13 novembre 2013

## Communiqué GHN

### TVA/activités équestres MARCHE OU CREVE ?!

Face à l'intransigeance, la précipitation et aux mensonges du gouvernement,  
Face à l'absence de coopération du gouvernement avec les professionnels,  
Face à l'incapacité de la France de faire valoir ses positions au niveau européen,  
Face à la publication d'un décret passant nos activités de 7 à 20% de TVA au premier janvier,  
Face à des mesures d'accompagnements irréalistes, insuffisantes et inapplicables,

Dans un contexte déjà lourd pour 2013 et 2014 :

- réforme des rythmes scolaires privant les centres équestres des recettes du mercredi,
- interdiction d'abatage des chevaux qui déséquilibre encore le secteur,
- durcissement du droit du travail interdisant les temps partiels de moins de 24h,
- etc.

Parce que les professionnels ne veulent pas d'un système qui alourdit la fiscalité,  
Parce que les professionnels ne veulent pas d'une redistribution coûteuse à mettre en œuvre,  
Parce que les professionnels ne veulent pas d'aides aliénantes pour les entreprises,  
Parce que fiscalité contre aide publique c'est toujours au détriment de l'économie.

Le comité directeur du GHN a décidé à l'unanimité de demander l'abrogation du décret et le respect de la parole de l'Etat.

Cette demande doit être appuyée par une mobilisation nationale des professionnels et des cavaliers. La forme de cette mobilisation fera l'objet d'une prochaine communication.

CONTACT :

Louis SAGOT-DUVAUROUX 06 07 75 58 72